

Voter pour les candidats CGT, c'est voter pour vous !!!

COMMISSION CONSULTATIVE PARITAIRE CATEGORIE C

Du 29 novembre au 6 décembre 2018

JE VOTE pour La C.G.T

Le résultat de ce scrutin déterminera votre pouvoir d'intervention dans les décisions qui vous concernent. Comme vous, **La CGT** et ses élus ont à cœur de faire respecter les droits existants mais aussi de gagner de nouvelles garanties collectives. Ils sont à l'écoute de vos aspirations afin d'élaborer avec vous des revendications à la hauteur de vos besoins.

Au Conseil départemental du Puy-de-Dôme, les candidats présentés par le syndicat La CGT sont tous adhérents à La CGT et auront à cœur de promouvoir des valeurs de justice et d'égalité de traitement au sein de cette CCP. Ils seront aussi présents à vos côtés aux conseils de discipline qui sont malheureusement de plus en plus nombreux.

La CGT exige encore et toujours que:

- les assistants familiaux doivent être des salariés à part entière du Conseil départemental. A ce titre, ils doivent bénéficier des mêmes avantages, du RIFSEEP et de la prime annuelle.
- le même nombre de jours de congés pour les assistants familiaux que pour les agents du Conseil départemental, quel que soit leur contrat de travail.
- La CGT exige une revalorisation des frais de carburant indexée sur le coût de la vie, une gratuité des frais de cantine pour les enfants scolarisés au collège.
- La CGT exige une revalorisation des frais d'entretien liés aux enfants pour atteindre la somme minimum de 15 euros par jour et par enfant.
- La CGT demande l'ouverture de négociations aboutissant à une procédure claire en cas de litige. Ainsi, chaque assistant familial pourra être défendu par un représentant du personnel. Ce dernier doit avoir accès à l'ensemble des documents concernant le litige.

Un seul tour pour ces élections : Voter La CGT c'est voter l'équité !



Le 6 Décembre

Votez pour les candidats CGT